

Dépôt des déclarations de candidatures **pour les élections municipales et communautaires** **des 15 et 22 mars 2026**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 21/01/2026, les déclarations de candidatures seront déposées à la Sous-préfecture située 11 mail Sud à Pithiviers aux dates et horaires suivants :

- Pour le premier tour de scrutin : du jeudi 12 février 2026 au mercredi 25 février 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 (aux jours ouvrés) ; le jeudi 26 février 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 18h00.
- Pour le second tour de scrutin : le lundi 16 mars 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 ; le mardi 17 mars 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 18h00.

Attention : Pour éviter aux candidats des délais d'attente trop importants,
il est vivement recommandé de prendre rdv auprès des services de la sous-préfecture en
appelant le numéro suivant :

02 38 81 41 45